



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-111679>

Département(s) de publication : **56**

Annonce n° **25-111679**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Centre hospitalier Bretagne Atlantique

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Santé

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Maintenance des moyens de secours et de protection contre l'incendie

**Description** : Maintenance des moyens de secours et de protection contre l'incendie pour le Centre hospitalier Bretagne Atlantique (Vannes et Auray), le Centre hospitalier Alphonse Guérin (Ploërmel), le Centre hospitalier de Josselin, l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes de Malestroit, le Centre hospitalier de Belle-Ile-en-Mer (Le Palais), l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes La Rose des vents (Quiberon), le Centre hospitalier Basse Vilaine (Nivillac) et l'Etablissement Public de Santé Mentale Morbihan (Saint Avé).

**Identifiant de la procédure** : c154ef51-766f-49a9-8fc9-efa82af2cdbe

**Identifiant interne** : GHBA\_MTCE\_MOY\_SECOURS

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

**Principales caractéristiques de la procédure** : Le marché public est passé après mise en concurrence en la forme d'une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L2124-2, R2124-2, R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique. La consultation a pour objet de conclure avec le soumissionnaire ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse en application des critères d'attribution définis à l'article 19 du règlement de consultation un accord-cadre à bons de commande en application des articles L2125-1 1°, R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique, de services, mono-attributaire, conclu sans minimum en quantité ou en valeur, avec un maximum annuel en valeur de 535 200 euros HT.

### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 50413200 Services de réparation et d'entretien d'installations d'extinction d'incendie

### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Centre hospitalier Bretagne Atlantique - 20, boulevard du Général Maurice Guillaudot - BP 70555

**Ville :** Vannes cedex

**Code postal :** 56017

**Subdivision pays (NUTS) :** Morbihan ( FRH04 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** L'adresse des autres Etablissements figure en annexe 3 du cahier des clauses administratives particulières ; les équipements à entretenir ainsi que leur localisation figurent dans l'Annexe 1 du cahier des clauses techniques particulières - Inventaire.

### 2.1.3 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 2,140,800 Euro

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Présentation des groupements : par convention signée le 1er juillet 2016, le Groupement hospitalier Brocéliande Atlantique (GHBA) a été constitué entre les établissements suivants : le Centre hospitalier Bretagne Atlantique (Vannes et Auray), l'Etablissement Public de Santé Mentale Morbihan (Saint Avé), le Centre hospitalier Alphonse Guérin (Ploërmel), l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes de Malestroit, le Centre hospitalier de Josselin, le Centre hospitalier de Belle-Ile-en-Mer (Le Palais), le Centre hospitalier Basse Vilaine (Nivillac). Le Centre hospitalier Bretagne Atlantique est l'Etablissement support du groupement hospitalier de territoire. Conformément à l'article L6132-3 3° du Code de la santé publique, l'Etablissement support assure la fonction Achat pour le compte des Etablissements parties. A ce titre, il est chargé de l'élaboration de la politique et des stratégies d'achat, de la planification des marchés publics et de la passation des marchés publics et de leurs avenants. L'exécution des marchés publics qui comprend notamment l'émission des commandes, la vérification du service fait, la liquidation des factures et leur mandatement, relève des Etablissements parties. Par ailleurs, depuis le 1er mars 2021, l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) La Rose des Vents de Quiberon a intégré la Direction commune regroupant le Centre hospitalier Bretagne Atlantique, le Centre hospitalier Alphonse Guérin, le Centre hospitalier de Josselin, l'EHPAD de Malestroit et le Centre hospitalier de Belle-Ile-en-Mer. Le 3 mai 2021, l'EHPAD La Rose des Vents et le Centre hospitalier Bretagne Atlantique ont signé une convention constitutive de groupement de commandes afin de permettre à l'EHPAD de bénéficier des marchés publics passés par le Centre hospitalier Bretagne Atlantique.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre** : Maintenance des moyens de secours et de protection contre l'incendie

**Description** : Maintenance des moyens de secours et de protection contre l'incendie pour le Centre hospitalier Bretagne Atlantique (Vannes et Auray), le Centre hospitalier Alphonse Guérin (Ploërmel), le Centre hospitalier de Josselin, l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes de Malestroit, le Centre hospitalier de Belle-Ile-en-Mer (Le Palais), l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes La Rose des vents (Quiberon), le Centre hospitalier Basse Vilaine (Nivillac) et l'Etablissement Public de Santé Mentale Morbihan (Saint Avé). Les caractéristiques techniques des prestations attendues sont définies dans le cahier des clauses techniques particulières et ses annexes.

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 50413200 Services de réparation et d'entretien d'installations d'extinction d'incendie

**Options** :

**Description des options** : Durée : le marché public s'exécute du 1er janvier 2026 ou à compter de sa date de notification si celle-ci est postérieure à cette date, jusqu'au 31 décembre 2026. Il est renouvelable par tacite reconduction au 1er janvier par période de douze (12) mois dans la limite de trois (3) renouvellements, sauf décision expresse de non reconduction de l'Etablissement support adressée soit par lettre recommandée avec accusé de réception, soit via le profil d'acheteur, deux (2) mois avant la date d'échéance du marché public. La durée totale du marché public n'excèdera pas quarante-huit (48) mois. --- Clause de réexamen : le marché contient des clauses de réexamen en application de l'article R2194-1 du Code de la Commande publique.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale** : Centre hospitalier Bretagne Atlantique - 20, boulevard du Général Maurice Guillaudot - BP 70555

**Ville** : Vannes cedex

**Code postal** : 56017

**Subdivision pays (NUTS)** : Morbihan ( FRH04 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** : L'adresse des autres Etablissements figure en annexe 3 du cahier des clauses administratives particulières ; les équipements à entretenir ainsi que leur localisation figurent dans l'Annexe 1 du cahier des clauses techniques particulières - Inventaire.

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début** : 01/01/2026

**Durée** : 48 Mois

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,140,800 Euro**

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Informations complémentaires** : Nature : le marché public est un accord-cadre à bons de commande en application des articles L2125-1 1°, R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique, de services, mono-attributaire, conclu sans minimum en quantité ou en valeur, avec un maximum annuel en valeur de 535 200,00 Euros HT. Les estimations prévisionnelles annuelles par Etablissement, qui figurent en Annexe 2 du cahier des clauses administratives particulières, sont des données indicatives, définies à partir des consommations des années précédentes et/ou des projections ; elles n'ont aucun caractère contractuel. --- Modalités essentielles de financement et de paiement : les prestations sont financées par les ressources propres de chaque Etablissement abondées éventuellement par des ressources externes, soit dans le cadre d'emprunts, soit par le biais de subventions spécifiques en cas d'éligibilité ou de participations publiques. Les prestations sont réglées par application de prix forfaitaires figurant dans l'annexe financier et de prix unitaires figurant dans le bordereau des prix unitaires. Les prix sont révisibles dans les conditions indiquées à l'article 15.3 du cahier des clauses administratives particulières. Le paiement est effectué dans le délai de cinquante (50) jours à compter de la date de réception des demandes de paiement, par virement administratif conformément aux règles de la comptabilité publique et aux dispositions des articles R2192-10 à R2192-37 du Code de la commande publique.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type** : Prix

**Description** : Critère Prix sur 45 points dont 20 points au regard des prix forfaitaires et 25 points au regard des prix unitaires

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (points, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 45

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : Critère Valeur technique sur 55 points dont 40 points au regard de la Pertinence de l'organisation définie pour assurer la qualité des opérations de maintenance, et 15 points au regard de la Qualité des mesures définies par l'entreprise pour réduire l'impact environnemental du marché public

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (points, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 55

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : français

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2865742&orgAcronyme=x7c>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

##### Conditions de présentation :

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2865742&orgAcronyme=x7c>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 10/11/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois

##### Informations relatives à l'ouverture publique :

**Date d'ouverture :** 10/11/2025 à 13:00

**Informations complémentaires :** L'ouverture des plis n'est pas publique.

##### Conditions du marché :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

#### 5.1.15 Techniques

##### Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

##### Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Rennes

**Informations relatives aux délais de recours :** Un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public (article L 551-1 du Code de justice administrative). --- Un référé contractuel peut être formé à partir de la signature du marché public, dans les délais prévus à l'article R551-7 du Code de justice administrative. --- Un référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours

pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du Code de justice administrative). --- Un recours pour excès de pouvoir peut être formé dans les deux (2) mois de la notification d'une déclaration sans suite ou d'une déclaration d'infructuosité. --- Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat peut être formé dans un délai de deux (2) mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées au sens de la décision Département du Tarn-et-Garonne (CE, Ass., 4 avril 2014, n°358994). Ce recours en contestation de validité peut être assorti d'une demande tendant à la suspension de l'exécution du contrat sur le fondement de l'article L521-1 du Code de justice administrative.

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Rennes

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Centre hospitalier Bretagne Atlantique

**Numéro d'enregistrement :** 26561337200019

**Adresse postale :** Etablissement support du Groupement hospitalier Brocéliande Atlantique et coordonnateur d'un groupement de commandes - 20, boulevard Général Maurice Guillaudot - BP 70555

**Ville :** Vannes cedex

**Code postal :** 56017

**Subdivision pays (NUTS) :** Morbihan ( FRH04 )

**Pays :** France

**Point de contact :** Cellule Juridique des Achats

**Adresse électronique :** cellule-juridique.achats@ghba.fr

**Téléphone :** 0297292105

**Adresse internet :** <https://www.ch-bretagne-atlantique.fr>

**Profil de l'acheteur :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal administratif de Rennes

**Numéro d'enregistrement :** 17350005900014

**Adresse postale :** Hôtel de Bizieu - 3, contour de la Motte - CS 44416

**Ville :** Rennes cedex

**Code postal :** 35044

**Subdivision pays (NUTS) :** Ille-et-Vilaine ( FRH03 )

**Pays :** France

**Point de contact :** Greffe du Tribunal administratif de Rennes

**Adresse électronique :** greffe.tarennes@juradm.fr

**Téléphone :** 0223212828

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis :** 7bdc3f4-3bba-44b7-be74-67bd62c433c1 - 04

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 08/10/2025 à 09:33

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 08/10/2025